

Tableau 1 : Avantages et coûts cumulatifs, pour les pays membres du G20, d'un renforcement des exigences réglementaires (valeur actualisée en pourcentage du PIB)

Augmentation du ratio de fonds propres (en points de pourcentage)	Avantages à long terme (%)	Coûts à long terme (%)	Coûts de transition (%)	Avantages nets (%)
2	36,4	-5,2	-1,1	30,1
4	45,8	-8,8	-2,2	34,8
6	50,4	-12,4	-3,2	34,8

Source : Rapports de Bâle et calculs de la Banque du Canada

Hypothèses :

- Les exigences de liquidité sont respectées (conformément à la définition de l'étude LEI).
- Le coût de la crise est estimé à 63 % de la production avant la crise (ce qui correspond à l'estimation médiane du groupe de travail LEI).
- Le facteur d'actualisation est de 5 %.
- Le PIB des pays du G20 se chiffre en 2009 à 33,3 billions d'euros.
- Les coûts de transition représentent la moyenne pondérée des coûts de transition actualisés pour les États-Unis et l'Europe, rapportée à la production du G20 (rapport du MAG et calculs de la Banque du Canada).